



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur:

1-855-983-1808

Soumission par courriel:

soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À UNE INVITATION À SE QUALIFIER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Québec QC

Titre : Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon	
N° de l'invitation : 5P468-24-0007/A	Date : 10 mai 2024
N° de modification : 001	
N° de référence du client : PRO1686	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 14 mai 2024	Fuseau horaire : EDT - HAE
--	--------------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Cloë Pelland Tessier	
N° de téléphone : 418 928-7252	N° de télécopieur : 1-855-983-1808
Courriel : cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Parc national Forillon	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P468-24-0007/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Cloë Pelland Tessier

N° de référence du client :
PRO1686

Titre :
Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon

Modification 001

Cet amendement vise à apporter des modifications aux documents l'invitation à se qualifier.

A. Modification de l'invitation à se qualifier

Dans : **PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES - AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES**

Ajouter :

Langues officielles

L'Agence a l'obligation de respecter l'esprit et la lettre de la Loi sur les langues officielles, L.R. 1985, ch. 31 (4e suppl.). L'entrepreneur doit donc, lorsqu'il représente la Couronne, s'assurer que les communications verbales se font dans la langue officielle préférée des intervenants. Les communications écrites seront dans la (les) langue(s) des destinataires et doivent être transmises au chargé de projet avant d'être envoyées. Si les intervenants doivent communiquer par téléphone avec l'entrepreneur ou ses représentants, l'entrepreneur doit s'assurer que toutes les personnes, y compris les réceptionnistes et autres personnes clés qui reçoivent ces appels, sont bilingues.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.